

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

SAINTE THOMAS, apôtre, 21 décembre. —

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

ET PROVINCIALE: Arrivée de Son Excellence le commissaire apostolique à Montréal; la fête de l'Immaculée Conception à Montréal; retraites préparatoires à la fête de la Noël; assemblée générale de la Saint-Vincent de Paul; fête à Saint-Martin; professions religieuses à Québec. — **CONFÉRENCES A NAZARETH**, sur le Syllabus par M. l'abbé Lévesque, P. S. S. — **L'INSTITUT DE LA PRÉSENTATION DE MARIE**, ses débuts, ses développements. —



SOMMAIRE

UNE BONNE PENSÉE.

— **FÊTE DE LA PRÉSENTATION DE LA B. V. M.** au séminaire de Saint-Sulpice à Paris. — **CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER**: Le mois des morts à Rome; mort de Gaetano Moroni; un prêtre patriote; les jésuites en Irlande et en Angleterre; quatre prêtres français à Saint-Jacques de Compostelle; dernière séance du congrès des comités catholiques à Lille; les écoles chrétiennes libres à Paris. — **TROIS NUITS DE NOËL**, la première nuit, 1852. — Décès de la semaine.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT
6 mois, 55 cents — Un an, une piastre

LE NUMÉRO
2 cents

Permis d'imprimer: † EDOUARD CHS., Evêque de Montréal.

Adresser toutes les communications à M. P. Dupuy, propriétaire-rédacteur:

Bureaux: rue Saint-Gabriel, 22.

PRIERES DES QUARANTE HEURES

Dimanche, 16 Décembre	—	Sainte-Mélanie.
Mardi, 18	“	— Saint-Jean de Matha.
Jeudi, 20	“	— L'Enfant Jésus de la Pointe au Tremble.
Samedi, 22	“	— N. D. de Pitié.

FÊTES DE LA SEMAINE

- DIMANCHE, 16 décembre** — 3^e Dimanche de l'Avent, Semi-double, 2^e classe, ornements violets.
- Lundi, 17** — Saint Eusèbe, E. M. — Semi-double, ornements rouges.
- Mardi, 18** — Expectation de la B. V. Marie. — Double majeur, ornements blancs.
- Mercredi, 19** — De la Férie. — ornements violets. *Quatre-Temps.*
- Jeudi, 20** — De la Férie. — Ornements violets.
- Vendredi, 21** — Saint-Thomas, apôtre. — Double, 2^e classe, ornements rouges. *Quatre-Temps.*
- Samedi, 22** — De la Férie. — ornements violets. *Quatre-Temps.*
-

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale — Dimanche, 16, Ouverture de la retraite des hommes préparatoire à la fête de Noël, à 7 h. du soir.

Notre-Dame — Dimanche, 16, le soir à 7 h., ouverture de la retraite des hommes. Cette retraite se continuera tous les soirs jusqu'au jour de la Noël et sera prêché par le R. P. Royer.

Saint-Jacques — Dimanche, 16, ouverture de la retraite préparatoire à la fête de Noël. Cette retraite pour les hommes sera prêchée par le R. P. Fleurance.

SAINT THOMAS, APOTRE.

21 décembre.

Thomas, Galiléen de naissance, d'obscur condition, avait été comblé des plus beaux dons de la nature ; mais il le fut plus encore de ceux de la grâce. Il suivit le Sauveur dès la première année de sa prédication, et il eut l'honneur d'être mis au nombre des douze apôtres. La vivacité de son amour était grande ; il en donna une preuve au moment où Jésus voulut aller à Béthanie pour ressusciter Lazare. Les autres en détournent le divin Maître :

“ Les Juifs cherchent à vous lapider, lui disent-ils, et vous allez à eux ? ” Thomas, lui, s'écrie : “ Allons aussi, nous, mourir avec lui ! ” A la dernière cène, quand Jésus leur dit : “ Je m'en vais ; vous savez où je vais, et vous en savez la voie : ” Thomas dit : “ Seigneur, nous ne savons pas où vous allez ; comment en saurions-nous la voie ? ” Il reçut cette réponse : “ Je suis la voie, la vérité et la vie ! ”

Après la résurrection, Jésus se montra aux apôtres et aux disciples ; mais Thomas ne se trouvait point avec eux. La Providence le voulut ainsi pour l'affermissement de notre foi : Thomas n'y voulut point croire. “ Si je ne mets mon doigt dans ses mains percées de clous, et ma main dans son côté percé d'une lance, je ne le croirai pas ! ” Le Sauveur se montra de nouveau, et dit à Thomas “ Mettez ici votre doigt, voyez mes mains ; apportez votre main, mettez-la dans mon côté, et ne soyez plus incrédule, mais ayez la foi. ” Thomas répondit : “ Mon Seigneur ! mon Dieu ! ” Cet apôtre a douté pour que nous ne puissions pas douter ; il a vu et touché en notre lieu et place, et bienheureux sommes-nous d'avoir la foi.

A la dispersion des apôtres, Thomas eut l'Orient en partage. Il eut, dit-on, le bonheur d'y rencontrer les Mages qui étaient venus au berceau de l'Enfant-Dieu, de les baptiser et de les associer au ministère évangélique. Il envoya aussi le disciple Thadée au roi d'Edesse Abgare, qui reçut le baptême avec toute sa famille. Lui parcourut le vaste empire des Parthes, rivaux alors des Romains ; et il sema la foi dans ses immenses provinces. Puis il passa dans les Indes, où il forma une chrétienté florissante.

Le saint apôtre paraît avoir vécu jusqu'à un âge très-avancé, et avoir évangélisé toutes les contrées de l'Orient ; il paraît avoir pénétré dans le Thibet et même dans la Chine : les monuments découverts par les missionnaires modernes sont une preuve indubitable qu'au moins ses disciples y ont porté la semence de l'Evangile.

Les Brachmanes, prêtres des idoles de l'Inde, irrités des progrès de la foi chrétienne, formèrent le dessein de tuer son propagateur : ces impies, ayant observé que le saint allait tous les jours faire sa prière au pied d'une croix, à Méliapour, vers les bords de la mer, s'assemblèrent en ce lieu, et quand il parut, ils se jetèrent sur lui, le foulèrent aux pieds l'accablèrent de coups et le percèrent de leur lances. —

CHRONIQUE DIOCÉSAINNE ET PROVINCIALE.

ARRIVÉE DE SON EXCELLENCE LE COMMISSAIRE APOSTOLIQUE A MONTRÉAL.

Mercredi dernier vers 4 h. Son Excellence Dom Henri Smeulders arrivait à la gare du Carré Dalhousie où plusieurs ecclésiastiques et une foule nombreuse s'étaient empressés de se rendre pour faire honneur au représentant du Saint-Siège.

Les rues conduisant de la gare à l'église Notre-Dame étaient aussi remplies de monde.

Dès son arrivée le Commissaire apostolique, suivi des MM. du clergé, montait en voiture pour se rendre à Notre-Dame où les séminaristes, un nombreux clergé, S. G. Mgr de Montréal, ayant à ses côtés M. Maréchal, V. G., vinrent en procession, et croix en tête recevoir Son Excellence et la conduisirent au baptistère. Là Son Excellence revêtit la *Capa Magna*, reçut l'eau bénite et les prières prescrites par le pontifical commencèrent.

La procession se rendit alors au chœur, Son Excellence marchant sous le dais. Après les prières du rituel le commissaire apostolique en *Capa* donna la bénédiction solennelle pontificale.

Son Excellence, ayant pris place ensuite sur le trône qui lui avait été préparé du côté de l'Épître, se revêtit des ornements pontificaux puis, mitre en tête et crosse à la main, vint s'agenouiller au pied de l'autel pendant le chant du *Tantum Ergo* après lequel Elle donna la bénédiction du T. S. Sacrement. MM. Grandjean et Deguire prêtres, S. S. en dalmatiques assistaient Son Excellence au trône.

Après le salut solennel, le Commissaire apostolique se rendit en procession au séminaire, donnant sa bénédiction aux fidèles, agenouillés sur son passage.

En contemplant cette foule immense, accourue de toutes les parties de la ville pour assister à la réception de Dom Henri Smeulders, en voyant la joie et la piété qui éclataient sur tous les visages, on comprenait combien est toujours vive et profonde la foi de nos concitoyens, et on était convaincu que les décisions de Son Excellence, dans les graves matières, qu'Elle est appelée à régler, seront accueillies par tous avec la plus entière soumission.

La fête de l'Immaculée Conception, célébrée samedi dernier, avait attiré dans toutes les églises de la ville une foule de fidèles venant prier et vénérer la B. Vierge Marie.

A la cathédrale, M. Martin, curé de Vaudreuil, a chanté la grand' messe ; le sermon a été donné par le R. P. Lecompte, O. M. I.

A Notre-Dame, la messe a été chantée par M. le curé, et le sermon a été prêché par M. Lenoir, prêtre de Saint-Jacques.

Le R. P. Garceau a célébré la sainte messe au Jésus.

C'est M. le curé Dowd qui a chanté la messe à Saint-Patrice et M. Callaghan qui a prêché.

Demain soir commence pour les hommes les retraites préparatoires à la fête de Noël dans plusieurs églises. Toutes ces églises seront remplies, nous en sommes sûrs, pour entendre la parole de Dieu et pour se préparer à célébrer dignement et saintement la grande fête de la naissance du Divin Sauveur venu sur la terre pour donner sa vie en expiation de nos péchés.

L'Assemblée générale semestrielle de la Saint-Vincent de Paul a eu lieu dimanche dans la salle du cabinet de lecture paroissial.

A deux heures ont pris place sur l'estrade MM. Colin, supérieur du séminaire, qui présidait la séance, ayant à sa droite M. Leclerc, curé de Saint-Joseph, et M. Giband, aumônier de la société, à sa gauche MM. Bellemare, président de la société, Huguet Latour, secrétaire, et M. Desrosiers, assistant secrétaire.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale, chaque conférence a rendu compte de ses travaux pendant les six mois qui viennent de s'écouler. Nous avons remarqué dans ces comptes-rendus que chaque conférence avait dignement fêté les noces d'or de la société.

M. Bellemare a, ensuite, annoncé qu'une nouvelle conférence venait d'être fondée sous le patronage de Saint-Ignace. Elle s'occupera des familles pauvres étrangères nouvellement arrivées parmi nous. Les conférences devront signaler à la conférence Saint-Ignace leurs pauvres qui rentrent dans cette catégorie.

Après un travail lu par M. Bellemare donnant des détails très intéressants et des conseils très utiles aux membres, M. Colin, invité à parler par M. le président, adresse quelques paroles à l'Assemblée, dans lesquelles, après avoir remercié les membres du bien qu'ils ont fait, et des secours qu'ils ont donnés aux pauvres, il a dit que les noces d'or aliaient certainement accroître le zèle de tous. Ayant ensuite rappelé les paroles du Saint-Père disant que la Saint-Vincent de Paul ne fait pas œuvre de philanthropie, mais de charité, M. Colin a montré la différence qui existe entre la philanthropie et le membre de la Saint-Vincent de Paul. Le philanthrope n'aime pas le pauvre, il le soutient, il le soulage, mais loin de lui, sans le voir, sans prendre part à ses souffrances. Le membre de la Saint-Vincent de Paul, au contraire, aime le pauvre, il va le visiter, s'associe à ses souffrances, et, en lui donnant des secours matériels, il lui donne aussi des consolations spirituelles; il s'occupe du corps, mais il doit surtout s'occuper de l'âme.

Le membre de la Saint-Vincent de Paul devra donc multiplier ses visites aux pauvres, et les consolations; il donnera ainsi l'aumône du cœur, l'aumône spirituelle.

Pour activer le feu de la charité, rien de meilleur que les réu-

nions des conférences ; il faut être assidu aux conférences ; il faut surtout être assidu aux visites des pauvres.

La prière a ensuite terminé cette intéressante séance à laquelle assistait un très grand nombre de membres.

La paroisse de Saint-Martin a célébré avec beaucoup d'éclat la fête de son digne curé, M. Maxime Leblanc.

Les sœurs de Sainte-Anne, établies depuis seulement un an dans la paroisse, ont fait les frais de la journée.

Une grand'messe a été chantée par M. le curé, assisté d'un diacre et sous-diacre. Au chœur on remarquait les RR. PP. Beaudet et Robert, de Saint-Laurent, MM. Lemande, curé de Sainte-Dorothée et Gravel, vicaire de Saint Martin.

Après l'évangile, le R. P. Beaudet monta en chaire et parla des devoirs du prêtre et des bienfaits qu'il rend à la société. Le prédicateur termina en faisant l'éloge des paroissiens de Saint-Martin qui savent si bien rendre hommage aux mérites de leur pasteur.

Une imposante cérémonie a eu lieu ces jours derniers à la chapelle des sœurs de la Charité à Québec. Plusieurs jeunes filles ont renoncé au monde pour prendre l'habit religieux.

C'est Sa Grandeur Mgr Taschereau qui a reçu leurs vœux et qui a dit la messe, assisté de M. l'abbé Bonneau, chapelain de la communauté et de M. l'abbé Lecours, frère d'une des nouvelles religieuses, comme diacre et sous-diacre.

Mgr Taschereau a aussi fait le sermon de circonstance.

MM. les abbés Lessard, Bouffard et Boissinot assistaient à la cérémonie.

L'association de vigilance va commencer une campagne active contre les aubergistes. Elle va s'occuper aussi des clubs qui ont droit de vendre le dimanche comme les autres jours de la semaine. Il y a certainement de ce côté quelque chose à faire en faveur de la belle cause qui passionne les sincères et dévoués amis de la tempérance.

Nous apprenons, dit le *Manitoba* du 29, que le révérend M. L. N. Larche, arrivé récemment dans ce diocèse pour se dévouer aux missions du Nord-Ouest, vient d'être nommé par Sa Grandeur Mgr Taché curé missionnaires pour desservir les différentes missions, depuis Viridon jusqu'à Qu'Appelle. Ce révérend monsieur, pendant plusieurs années, a exercé le ministère au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse. Nous souhaitons au nouveau missionnaire courage et succès.

M. l'abbé Louis Poulin, ancien curé de Saint-Isidore, archidiocèse de Québec, décédé le 8 du courant, appartenait à la société d'une messe,

T. HAREL, P^{TR}E.
Chancelier.

CONFÉRENCES DE NAZARETH SUR LE SYLLABUS.

FORME MONARCHIQUE DE LA CONSTITUTION DE L'ÉGLISE.

L'Église n'est, ni une monarchie absolue, ni une république démocratique, ni une aristocratie, ni ce qu'on appelle aujourd'hui un régime constitutionnel. Sa constitution est définie par Bellarmin " Une monarchie tempérée d'aristocratie et de démocratie. " Ces trois éléments sont si sagement combinés dans son sein, qu'elle produit tous les avantages et d'autres encore qui lui sont propres, sans jamais tomber dans les excès des formes précédentes. Ne parlons ce matin que de l'élément monarchique.

I

Il faut à l'Église une, un chef unique.

L'Église a pour mission de conduire au ciel les hommes de tous les siècles et de tous les lieux,—dans l'unité d'une même foi : *una fides*,—d'un même culte : *unum baptisma*,—d'un même gouvernement : *unum ovile, unum corpus*—Par quel moyen un corps si vaste, des membres si nombreux et si variés, seront-ils maintenus dans une unité si parfaite ?

1o. Par l'inspiration particulière de l'Esprit-Saint, dit le protestantisme—L'Évangile, la Tradition, la croyance des siècles passés, les faits nous forcent à nier l'existence de cette inspiration.

2o. Ce soin a été confié aux évêques de diverses églises, dit le schisme—Mais qui maintiendra l'unité entre les évêques?—Cette réponse ne fait que reculer la difficulté, elle ne résout pas le problème.

3o. C'est la mission des conciles, disait le Gallicanisme— Les conciles étant des assemblées extraordinaires, très rares, sans retour périodique et légal, ne sauraient gouverner une société permanente.

4o. L'Évangile, la Tradition, le bon sens, disent qu'un seul Dieu et un seul Rédempteur, supposent un seul représentant;—qu'une seule foi exige un seul docteur suprême;—un seul culte, un seul pontife suprême;—un seul troupeau, un seul pasteur suprême.

L'unité de l'Église exige l'unité de chef.

II

Ce chef unique et suprême, quel est-il ?

Jésus-Christ, en établissant son Église, a procédé comme Dieu dans la création de l'univers : avec une certaine lenteur et par degrés.

1o. Il appelle des disciples à sa suite.

2o. Parmi ses disciples, il choisit douze apôtres, auxquels il donne également le triple pouvoir d'enseigner, de régénérer et de

régir les âmes—S'il se fut arrêté là, la constitution de l'Eglise serait aristocratique.

30. Plus tard, il confère à Pierre, et à Pierre seul, la totalité et la plénitude de ces mêmes pouvoirs. Voilà le chef, le roi, le monarque—Les autres apôtres, avec leurs pouvoirs égaux, sont les colonnes préparées par la main du divin architecte et destinées à soutenir l'édifice de l'Eglise; mais Pierre sera le roc qui les supportera toutes et leur donnera à elles-mêmes la solidité.—Les autres apôtres, avec leurs pouvoirs égaux, sont les membres principaux du corps mystique de J. C., de l'Eglise; mais Pierre sera la tête, qui dirigera, vers le but commun, le mouvement et l'action de tous.—Les autres apôtres, avec leurs pouvoirs égaux, seront les pasteurs des agneaux, les rois spirituels des fidèles de chaque église particulière, mais Pierre sera le pasteur de l'Eglise universelle, le pasteur des agneaux et des brebis, le roi spirituel, le monarque suprême de tous ceux qui donnent la vie comme de tous ceux qui la reçoivent, de tous ceux qui gouvernent comme de tous ceux qui sont gouvernés, dans l'Eglise.

D'après l'Evangile, Pierre est donc le chef suprême et unique, véritable monarque de toute l'Eglise.

Mais l'Eglise doit subsister jusqu'à la fin des siècles, nul ne pourra changer sa divine Constitution; elle aura donc toujours dans son sein un chef suprême et unique. Où est-il?

10. La raison, abandonnée à elle-même, suffirait pour nous l'envoyer chercher là où Pierre a vécu, où il est mort, c'est-à-dire, dans la personne de ses successeurs, sur le siège pontifical de Rome.

20. Toutes les églises particulières, celles même qui en raison de la dignité de leurs fondateurs, de l'étendue de leur juridiction, de leur importance à n'importe quel titre, auraient pu aspirer à quelque privilège, ont toujours proclamé cette suprématie des pontifes romains.

30. Ce témoignage des églises particulières a été confirmé, à chaque siècle, par l'Eglise universelle. Tous les conciles généraux, en recevant leur convocation du pontife romain, en l'acceptant comme président, en lui demandant la sanction de leurs décrets, l'ont reconnu par leur conduite, comme ceux de Chalcedoine, le VI^e de Constantinople et surtout celui du Vatican, l'ont proclamé successeur de Pierre et héritier de ses pouvoirs et de ses prérogatives par conséquent, chef suprême de l'Eglise.

40. Les faits confirment encore plus éloquemment ce dogme de notre foi.—La souveraineté du pouvoir doctrinal du pontife romain est prouvée par le double fait, que c'est lui seul qui a condamné toutes les hérésies d'une manière définitive, et que sa parole a toujours été reçue, comme l'expression de la vérité.—La souveraineté de son pouvoir sacerdotal est prouvée par le double fait, que les évêques qu'il a approuvés ont toujours été reçus comme légitimes et ceux qu'il a repoussés, tenus pour schismatiques.—La

Souveraineté de son Pouvoir Gouvernemental est prouvée par le double fait, que l'univers catholique s'est toujours soumis à ses lois, et qu'il a toujours été permis d'en appeler à son tribunal des décisions de tous les autres.

Comme on appelle monarchie cette forme de gouvernement dans laquelle, les pouvoirs législatifs, judiciaires et exécutifs se trouvent aux mains d'une seule et même personne, comme l'apôtre saint Pierre et ses successeurs ont toujours possédé ces pouvoirs, — que l'Eglise universelle n'a pas plus de pouvoirs qu'ils n'en ont, et qu'en réalité, ce sont tous les pouvoirs de l'Eglise qui se concentrent dans leurs mains, — ils sont de véritables monarques et la constitution de l'Eglise est monarchique.

INSTITUT DE LA PRÉSENTATION DE MARIE.

Mgr Prince, premier évêque de Saint-Hyacinthe, n'ayant pu obtenir des religieuses du diocèse de Montréal pour établir une Maison Mère dans son diocèse, s'adressa à l'institut des sœurs de la Présentation de Marie, fondé en France, par la Vénble. Mère Marie Rivier, à l'époque de la révolution française. Ce digne prélat, qui avait connu cette communauté dans son voyage en France à l'occasion du sacre de Mgr A. Taché, évêque de Saint-Boniface, demanda des sœurs de la Présentation à Mgr Guibert, alors évêque de Viviers, supérieur de l'Institut de la Présentation, et aujourd'hui cardinal-archevêque de Paris.

Mgr Prince écrivit dans le même but à la Révé. Mère Arsène, supérieure générale et, dans le courant de Juillet 1853, une réponse des plus favorables venait combler ses désirs.

Le 21 septembre de la même année, cinq religieuses enseignantes et une converse quittaient leur Maison Mère de Bourg Saint-Andéol (Ardèche) pour s'embarquer au Havre.

Le matin du 15 octobre, la petite colonie saluait les rives du Nouveau-Monde, qu'elle regardait déjà comme une nouvelle patrie. Trois jours après, elle prenait possession de la Maison de Sainte-Marie de Monnoir.

Le 19 novembre suivant, Mgr Prince fit la bénédiction de la chapelle et du couvent. Ce grain de sénevé ne tarda pas à porter sa semence : au mois de septembre de l'année suivante, le noviciat comptait 11 *sujets*, le pensionnat, 60 *élèves*, et l'externat, 64.

La Maison de Sainte-Marie étant devenue insuffisante pour les besoins de la communauté, il fallut songer à se procurer un local plus spacieux.

Le Rev. L. M. Archambault, curé de Saint-Hugues, avait fait construire un bel et vaste édifice dans le dessein qu'il servit, au moins temporairement, de Maison Mère. Mgr Prince, ayant jugé

cet édifice convenable aux fins de l'Institution, y transféra le Noviciat.

Le 18 septembre 1855, Sa Grandeur voulut bien faire l'inauguration du nouveau couvent. Un clergé nombreux prit part à la cérémonie, à laquelle assistait l'honorable P. O. J. Chauveau, surintendant de l'Éducation, ainsi que plusieurs personnages distingués.

À la fin de l'année scolaire 1856, le nombre des élèves au pensionnat s'élevait à 56. Plus de 50 fréquentaient l'externat.

Cinq sœurs restèrent à Sainte-Marié pour continuer l'œuvre de l'éducation à ce berceau de la Présentation canadienne. Depuis lors, cet établissement n'a fait que progresser ; il compte actuellement 8 religieuses enseignantes, 2 maîtresses laïques et 164 élèves.

La fondation du couvent de Saint-Aimé suivit immédiatement celle de Saint-Hugues. Elle est due à la générosité du Rev. M. E. Lecours et à la libéralité de G. A. Massue, seigneur du lieu. Cette année l'institution est fréquentée par 160 élèves.

Le 8 septembre 1857, les sœurs de la Présentation ouvraient un nouvel établissement à Saint-Césaire ; ce couvent, élevé grâce aux efforts du Rev. M. J. A. Provençal, commença sous les meilleurs auspices et eut un début des plus florissants. Actuellement, cette mission a un personnel de 10 sœurs enseignantes, 3 maîtresses laïques et 204 élèves.

Un concours de circonstances toutes providentielles fournit à Mgr Prince le moyen de faire transférer la Maison Mère de Saint-Hugues dans sa ville épiscopale. À cette fin, les dignes filles de la V. Mère Bourgeois échangèrent leur mission de Saint-Hyacinthe pour celle de Sorel, destinée aux sœurs de la présentation.

L'acte de cession fut passé le 23 août 1858. Saint-Hugues resta maison de mission. Aujourd'hui, il y a 126 élèves et 7 maîtresses enseignantes.

Depuis 1858, onze nouvelles missions ont été fondées :

1. SAINT-GEORGES, en 1862, due au zèle et à la générosité du Rev. M. St. Aubin, des principaux citoyens, et grâce surtout au legs pieux de feu M. Gariépy. Cette mission compte aujourd'hui : 5 sœurs enseignantes et 88 élèves.

2. ACRON VALE, belle et grande maison agréablement située sur une hauteur qui domine tout le village, élevée, partie par la fabrique, les dons des paroissiens et partie par la communauté. Cette année le nombre des sœurs enseignantes s'élève à 8 et celui des élèves à 178.

3. LA MISSION DE SAINT-ALEXANDRE : Fondateur, le Rev. M. O. Désorcy. Ce digne monsieur n'a rien épargné pour procurer à ses paroissiens une maison d'éducation où les élèves trouvent tout le confort que peut exiger un pensionnat de campagne ; 24 élèves y reçoivent en ce moment le bienfait de l'instruction de 5 sœurs enseignantes.

4. LE COUVENT DE SAINT-OURS, fruit de la générosité du Rev. M.

Bélangier et de l'industrielle charité de la famille seigneuriale de Saint-Ours. 8 sœurs et une maîtresse laïque enseignent les 130 élèves qui fréquentent les classes.

5. COATICOOKE, dans le diocèse de Sherbrooke, maison de plus en plus florissante, construite sous la direction du Rev. M. Chartier, curé missionnaire de cette localité. Elle compte en ce moment 9 sœurs enseignantes et 201 élèves.

6. FARNHAM, magnifique maison édiflée par les soins du Rev. M. Véronneau : très prospère et promettant encore plus pour l'avenir. 10 sœurs enseignantes, 2 maîtresses laïques et 258 élèves.

7. DRUMMONDVILLE, dans le diocèse des Trois-Rivières ; fondation créée par le zèle actif du Rev. M. M. Marchand qui n'a hésité ni devant les obstacles ni devant les sacrifices. Le personnel de la mission est actuellement de 6 sœurs enseignantes, 2 maîtresses laïques et 144 élèves.

8. SAINT-DAVID, diocèse des Trois-Rivières. Le Rev. M. Chartier laissa en mourant une assez forte somme à ses paroissiens pour l'instruction des jeunes personnes. Forts de cet encouragement, le Rev. M. A. Moreau et les notables de la paroisse, se mirent à l'œuvre, et dès le 15 septembre 1877, une jolie maison, agréablement située à quelques pas de l'église, ouvrait ses portes aux sœurs et aux élèves. 5 religieuses enseignantes sont employées dans les classes où se trouvent momentanément 88 élèves.

9. Le 10 septembre 1878 voyait s'ouvrir la mission d'URTON. Le Rev. M. Laflamme à l'instar de ses confrères, voulut aussi confier les jeunes filles de sa paroisse aux sœurs de la Présentation. Il déploya pour cette œuvre le zèle d'un apôtre. Grâce au dévouement généreux de ce digne prêtre, le couvent a été considérablement agrandi depuis l'installation des sœurs ; ce qui leur permet d'étendre le bienfait de l'éducation, non-seulement aux jeunes filles du village, mais aussi à celles qui viennent des paroisses environnantes et des Etats-Unis. 6 sœurs enseignantes et 2 maîtresses laïques donnent leurs soins en ce moment à 148 élèves.

10. MISSION DE GRANBY, paroisse des Townships de l'Est. Mgr de Saint-Hyacinthe, anxieux de propager le bienfait de la religion aux catholiques disséminés çà et là dans cette partie de son diocèse, au milieu d'une population protestante, fit appel au zèle et à la bonne volonté du Rev. M. Nadeau, curé du lieu. Le pasteur ne recula pas devant les sacrifices que nécessitait une semblable entreprise, il se mit à l'œuvre, et, le 3 décembre 1879, les classes s'ouvraient pour 60 petites filles heureuses de se placer sous la direction des sœurs qui, au nombre de six donnent actuellement leurs soins à 102 élèves.

11. ACADEMIE PRINCE : Depuis leur fondation, les écoles de Saint-Hyacinthe étaient dirigées par les Revdes. sœurs Grises avec un zèle et un dévouement incontestables. En 1882, Mgr de Saint-Hyacinthe, qui désirait confier aux sœurs de la Présentation l'éducation des jeunes enfants de sa ville épiscopale, pressa ces re-

ligieuses de prendre cette maison. Pour se rendre aux désirs de Sa Grandeur elles acceptèrent cette nouvelle portion de la vigne du Seigneur, et, le 1er septembre 1882, cinq sœurs enseignantes prirent possession de la maison.

Le nombre des sœurs et des élèves s'accroissant de jour en jour, bientôt le couvent de Saint-Hyacinthe ne fut plus assez grand pour loger la communauté, le noviciat, le pensionnat, etc. Il fallut donc songer sérieusement à l'acquisition d'un terrain sur lequel on édifierait un vaste couvent pouvant répondre à tous les besoins d'une Maison Mère.

Après bien des démarches, bien des prières surtout, la divine Providence procura aux sœurs de la Présentation un magnifique terrain de 2½ arpents de front sur 12 arpents de profondeur, situé à l'extrémité nord de la ville.

La construction, commencée dans le printemps de 1873, se termina en juillet 1876. Le 31 du même mois, la communauté s'établit dans cette maison; fruit de tant de vœux de prières, de supplications.

C'est un superbe édifice de pierre à trois étages avec rez-de-chaussée et mansardes; occupant un des plus beaux sites de la ville; avec cour, jardin et bocage, le tout agréablement accidenté et offrant aux Delles pensionnaires, avec un air sain, de charmantes promenades pour leurs récréations.

Huit sœurs restèrent à l'ancien couvent de la ville de Saint-Hyacinthe pour continuer l'œuvre de l'instruction des jeunes filles. Cette succursale de la Maison Mère est un pensionnat externe, fréquenté par 168 élèves, et qui porte le nom de : ACADEMIE N. D. DE LORETTE.

Dans le pensionnat de la Maison Mère les internes seules sont admises. Les trois maisons de Saint-Hyacinthe réunies ont près de 500 élèves.

L'Institut de la Présentation de Marie, qui n'est arrivé au Canada qu'à la fin de 1853, et qui alors n'y était représenté que par 5 sœurs enseignantes et une sœur converse, compte aujourd'hui dans notre pays 17 missions, y compris la Maison Mère, 126 religieuses de chœur, 50 converses, 57 novices et postulantes et 2387 élèves.

Cet accroissement si rapide dans 30 ans est la meilleure preuve de la satisfaction que donne à tous l'enseignement des religieuses de la Présentation, et le plus grand éloge qu'on puisse faire de cet Institut et des bienfaits qu'il répand dans le pays.

UNE BONNE PENSÉE.

Si l'homme connaissait de quelle manière le Seigneur récompensera en l'autre monde le bien qu'on aura fait ici-bas, son entendement, sa mémoire et sa volonté ne seraient occupés qu'à faire de bonnes œuvres, quelque peine qu'il dût endurer pour cela.

(*Sainte Catherine de Gènes.*)

Une personne, qui avait fait pour Dieu de grands sacrifices, éprouva bientôt des consolations inexprimables. Elles s'écriait : Si le Seigneur est si doux pour les mortels qui font quelque chose pour son amour, quel doit être le bonheur des Saints dans le paradis !

Saint François d'Assise disait dans le temps qu'il souffrait beaucoup : “ Le bien que je désire et que j'attends avec confiance est si grand, que les tourments sont pour moi des délices. ”

Les Saints qui sont dans le ciel consentiraient volontiers, s'il leur était possible, de souffrir horriblement jusqu'au jour du jugement, pour pouvoir se procurer la récompense d'un *Ave, Maria*, récitée avec dévotion, disait une Sainte.

PRIÈRE.— Mon Dieu, je veux éviter ce qui est mal, tout péché. Je veux faire tout le bien que vous exigez, que vous désirez de moi, et je veux le bien faire. Je veux faire tout ce que je saurai être de plus parfait, dans votre amour, avec amour, pour votre amour et par amour.

FÊTE DE LA PRÉSENTATION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE, AU SÉMINAIRE SAINT-SULPICE DE PARIS.

“ Cette fête a été selon l'usage, dit la *Semaine religieuse* de Paris, solennellement célébrée au Séminaire Saint-Sulpice. C'est le jour où, depuis deux siècles et demi, les prêtres et les séminaristes renouvellent, à l'exemple de la Mère de Dieu, leurs promesses cléricales. Son Eminence le Cardinal-Archevêque présidait la cérémonie, à laquelle assistaient NN. SS. de Larisse, coadjuteur de Paris ; de Lépante, primicier du chapitre de Saint-Denis ; Duboin, de la Congrégation du Saint-Esprit, vicaire apostolique au Sénégal ; de Forges, évêque de Ténarie ; Beloïno, évêque de Hiéropolis ; et Mgr Gouzot, évêque nommé de Gap. Messieurs du clergé de Paris étaient venus en grand nombre ; Saint-Sulpice est pour eux la maison paternelle qu'il est toujours doux de revoir.

“ Son Eminence entonne le *Veni Creator*, et adresse aux séminaristes une pieuse et familière exhortation. En entendant l'archevêque, qui depuis plus d'un demi-siècle sert Dieu et les âmes, appeler

mes enfants, tous ces jeunes gens qui, à leur tour, vont se dévouer au ministère ecclésiastique, il nous semblait voir revivre l'apôtre saint Jean, donnant le même nom, *filioi*, aux disciples qu'il aimait."

Après cet exhortation, dite par le Cardinal-Archevêque avec l'aimable et touchant abandon dont tous ses discours sont empreints, les évêques s'agenouillent devant l'autel et répètent les paroles du psaume : *Seigneur vous êtes mon partage, vous êtes mon héritage*. Les prêtres viennent ensuite se prosterner aux pieds du Cardinal-Archevêque ; il redisent la même consécration et promettent à Dieu de le servir avec loyauté.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE.

Les Romains ont pour les morts un culte qu'ils expriment pendant le mois des morts d'une manière bien touchante et en même temps bien pittoresque. Chaque tombe est illuminée ; une lanterne, une bougie allumée brille auprès de chaque croix. A la tombée de la nuit le spectacle est saisissant. Ces milliers de lumières, scintillant dans la plaine, éclairant des croix, produisent un effet grandiose. Il semble que ce soit autant d'âmes qui veillent sur ces tombes muettes.

— Comme nous l'avions espéré, le tombeau de Victor Emmanuel ne sera pas élevé au milieu du Panthéon. Le gouvernement italien y a renoncé. Se rendant aux observations des autorités ecclésiastiques, déclarant qu'il est contraire aux rites d'élever un tombeau au milieu d'un sanctuaire, il se contentera de le placer latéralement. Ce sera encore trop pour les restes de ce roi usurpateur.

— On annonce la mort à l'âge de 82 ans de Gaetano Moroni, l'auteur de la splendide et curieuse encyclopédie ecclésiastique.

Parti de la boutique d'un barbier, Gaetano Moroni devint d'abord valet de chambre de S. S. Grégoire XVI, puis personnage influent et enfin auteur de cet ouvrage considérable qui est regardé comme un puits de renseignements et d'érudition.

— La sœur du fameux Mazzini, le chef des révolutionnaires, cosmopolites vient de mourir à Gènes et a laissé toute sa fortune à l'Eglise.

* * *

Un prêtre canadien, M. F. X. Cinq-Mars, vient d'être nommé curé de Saint-Alexis de Metapédia. Le *Pilot* de Boston, journal anglais et catholique, rend un chaleureux témoignage au zèle patriotique et religieux de ce prêtre qui, depuis quatre ans qu'il est aux États-Unis, a organisé deux paroisses franco-canadiennes, celle du Sacré-Cœur, à Wirm, Maine, et celle de Great Falls, New Hampshire.

Les RR. PP. Jésuites viennent de recevoir une éclatante marque de confiance de la part de l'évêque irlandais. C'est à eux, en effet, que S. Em. le cardinal Mac-Cabe et ses collègues les évêques ont confié la direction du grand collège de l'université de Stephen's Green.

Voici à ce sujet la conclusion d'un article du *Freeman's journal*, de Dublin :

“ Les Jésuites ont été en tout pays et dans le monde entier les pionniers et les plus grands conquérants sur le champ de bataille de l'enseignement supérieur. Nous avons la confiance que dans notre île, sous la direction des Jésuites, le collège de l'Université rivalisera en renommée avec les plus grandes institutions scolaires qu'ils ont fondées en d'autres pays.”

Pour corroborer le dire du *Freeman's journal* on remarquera que le collège fondé par les Jésuites après leur expulsion de France ne peut déjà plus contenir les élèves qui s'y présentent. Ces jeunes gens n'hésitent pas à quitter la France, à s'éloigner de leurs parents qu'ils ne pourront voir pendant un an, pour demander aux Jésuites cette excellente instruction qui leur a valu des succès si nombreux et si répétés dans les examens pour les écoles supérieures.

Dans le mois d'octobre, quatre^{* **} prêtres français sont allés à Saint-Jacques de Compostelle (Espagne). L'un d'eux vient de publier dans la *Semaine* de Séz un beau compte-rendu de ce qu'ils ont vu et entendu. Nous prenons dans son récit le trait suivant :

“ Le 8 mars 1809, le général Ney, sous peine de châtimens terribles, imposa au chapitre de la basilique une contribution de guerre de 500,000 francs, payables dans les quarante-huit heures ! Même en épuisant la fabrique, même en contractant un emprunt, on ne put en réunir que 225 mille. Le général parut s'en contenter. Mais quelques semaines plus tard, il ordonna une réquisition de tous les objets d'or et d'argent de toutes les églises de la ville, et annonça, en ce qui concernait la basilique, qu'il y procéderait en personne. Le soir même, à trois heures, des voitures entières furent chargées de calices, de lampes, de statues d'or et d'argent, d'un nombre infini d'objets d'art admirables, perdus pour toujours. Le châtiment ne se fit pas attendre. Le 25 mai suivant, jour anniversaire de l'apparition de saint Jacques, combattant dans les airs contre les Arabes dans la fameuse bataille de Clavijo, les Français furent chassés de Saint-Jacques, et le 25 juillet, jour de la fête de l'Apôtre, la peste envahissait les armées impériales, qui perdirent coup sur coup plusieurs batailles importantes. Trois de leurs drapeaux, pris avec l'aigle du 16^e régiment d'infanterie, étaient rapportés à Saint-Jacques, et flottaient au sommet du splendide Ciborium qui couronne la tombe de l'humble fils de Zébédée.”

* **
Dans la dernière séance du Congrès des comités catholiques,

tenue sous la présidence de S. G. Mgr l'archevêque de Cambrai, un des membres, M. Paris, ancien sénateur, ancien membre, a tracé un tableau émouvant des résultats de la guerre déclarée, en France, à l'Église. C'est d'abord la laïcisation des écoles, puis la suppression des aumôniers militaires dans les régiments ; l'abrogation de la loi concernant le repos du dimanche ; la suppression du serment religieux devant les tribunaux, et la disparition du crucifix des tribunaux et des carrières, et enfin la dernière loi qui remet les clefs de l'église à un maire, peut-être protestant, juif ou franc-maçon.

“ En terminant, M. Paris a fait entrevoir que le moment était peut-être proche où tous les moyens de conciliation étaient épuisés, le *non possumus* devra sortir avec éclat des consciences opprimées ; quand le vicaire de Jésus-Christ jugera opportun le moment de parler, les évêques nous transmettront sa parole et nous obéirons. Cette obéissance fera notre union, puis elle fera notre force, et bientôt après notre victoire. ”

Mgr de Cambrai a répondu, et, les larmes aux yeux, a dit. “ J'ai peine à commander à l'émotion que je ressens au lugubre tableau que M. Paris vient de nous tracer. Espérons cependant ; la cause que nous servons n'est pas une cause périssable. ”

C'est sur cette parole d'espérance que le congrès s'est dissous.

Et cette espérance de Mgr de Cambrai, nous la partageons quand nous voyons avec quel zèle, avec quelle générosité, luttent les catholiques français pour remédier aux maux causés par tant de lois néfastes.

Pour ne parler que de la loi de la laïcisation, nous voyons avec quel succès les catholiques ont déjoué les calculs de leurs adversaires. A Paris seulement, depuis 3 ans, 135 écoles ont été laïcisées, elles sont remplacées aujourd'hui par 130 écoles chrétiennes. Dans ces 130 écoles, dans les 73 écoles de garçons, dans les 105 écoles de filles, dans les 68 salles d'asile 60,000 élèves reçoivent une instruction chrétienne. Plus de 10,000 n'ont pu être admis faute de place.

Aussi M. Eugène Rendu, un des directeurs du conseil de l'enseignement a-t-il pu dire : “ Si le conseil pouvait disposer du double de locaux, il doublerait la population de ses écoles ; et, à la barbe des entrepreneurs de laïcisation, et pour le désespoir du conseil municipal de Paris, interprète infidèle, quoiqu'il prétende, des véritables sentiments de la grande ville qu'il représente, plus des deux tiers de la population scolaire parisienne se trouveraient dans les écoles chrétiennes libres. ”

Les mêmes faits se produisent dans toutes les villes de province, et dans des proportions pareilles. Voilà donc une loi, une loi néfaste entre toutes, puisqu'elle était dirigée contre l'âme de l'enfant, qui donne des résultats contraires à ceux qu'en attendaient ses auteurs.

On peut espérer, grâce à l'énergie du clergé et des catholiques français, qu'il en sera de même des autres lois.

TROIS NUITS DE NOEL

I

NUIT DE NOEL 1852

— Hélas ! murmura Jean Chanterose, je serai bien sûr mort avant que sonne minuit à la cime des clochers. Si je m'introduisais dans la riche cheminée ? J'y puis tenir et c'est mon métier. J'aurai les reins appuyés contre la cheminée dont le feu a réchauffé tout le jour les parois. Enfin s'il m'arrivait de m'endormir, je suis certain que le petit Jésus n'y pourrait passer sans m'éveiller.

Sitôt résolu, sitôt exécuté.

Seulement, la neige floconnait sans repos ; la bise soufflait plus violemment, et les cloches commençaient à se répondre des quatre coins de la ville et à faire frissonner d'allégresse tous les combles et la forêt entière des tuyaux. Le grondement étourdissant des sonneries, la dent aiguë du vent, les tourbillons d'étoiles blanches et le sommeil s'acharnèrent si bien sur le pauvre Jean Chanterose qu'il dégringola dans la cheminée, malgré tous les efforts de ses genouillères de cuir pour l'arrêter en chemin.

Il était enfin tombé dans l'âtre et avait mis en désordre à travers les cendres les jolies bottines rangées côte à côte comme deux chevaux d'étagère. L'appartement était superbe. Mais quels cris de terreur éclatèrent à l'arrivée subite et irrégulière du ramoneur ! Le papa, la maman et le petit garçon bondirent brusquement de leurs fauteuils.

— D'où arrives-tu, méchant vaurien, exclama le père un peu en colère ?

— Le froid en est cause, mon bon monsieur ; je n'ai plus eu la force de me retenir ; je suis le petit ramoneur Jean Chanterose ; ne me battez pas !

— Eh que faisais-tu là-haut à cette heure-ci, interrogea la mère que le joli visage effrayé de Jean intéressait déjà.

— Hélas ! madame, j'attendais le petit Jésus ; car je suis orphelin et bien malheureux, allez, et je voulais lui demander de rendre le maître moins méchant, l'hiver moins froid et la vie moins pauvre et moins triste. Ne me battez pas !

— Il ne faut pas lui faire de mal, papa, cria Marc de sa fraîche voix craintive.

— N'aie pas peur, mon pauvre petit Savoyard. Marc, tu prétendais que Jésus descendit lui-même ici cette nuit ? Regarde ; il a pris la forme et les vêtements des enfants qu'il chérit le plus en ce monde — des enfants misérables.

— Peut-être dites-vous vrai, mon ami, interrompit la mère en levant vers son mari des yeux doux et chagrins et si remplis de

larmes. Marc, offre ton fauteuil au petit Jésus et cours lui chercher quelques bonbons :

Jean Chanterose était devenu muet d'étonnement et de surprise ; il grelottait.

Le père et la mère s'entretenaient un moment à voix basse. C'étaient de braves gens, riches, charitables et pieux. Ils avaient perdu l'un après l'autre, quatre jeunes enfants et il ne restait à la maison que Marc, dont la santé, secouée par la croissance comme une feuille fragile, peuplait d'angoisses leurs jours et leurs nuits.

— Si nous gardions ce petit auprès de nous, puisqu'il est seul, afin que Dieu bénisse et conserve notre Marc, hasarda timidement la mère ?

Le père embrassa sa femme sur le front.

— Merci, ma chère, amie, répondit-il ; j'y avais songé.

Puis, se tournant du côté du pauvre honteux et inquiet :

— Comment te nomme-t-on ?

— Jean Chanterose pour vous servir, mon bon monsieur.

— Et tu n'as plus en vérité ni père ni mère ? — Alors voudrais-tu rester ici toujours.

L'enfant recommence à trembler. Ses yeux grands ouverts étincelaient et ses lèvres. Non, il ne put rien répondre, absolument rien.

— Serais-tu sage et aimerais-tu apprendre à lire, à écrire et devenir le compagnon de Marc ?

Marc entraît en ce moment chargé de boîtes en si grand nombre qu'à chaque pas il en tombait au moins une sur les tapis. Excellent petit garçon !

— Quel bonheur, criait-il en gambadant !

Il avait entendu les dernières paroles de son père.

Quant à Jean Chanterose, je vous laisse à penser s'il était fou de joie. Il n'en respirait qu'à peine. Il se précipita à deux genoux, joignit ses mains noires et se mit à pleurer.

— Bon petit Jésus, balbutiait-il ; bon petit Jésus, merci !

La mère et le père relevèrent l'enfant et malgré le masque de ses joues, l'embrassèrent. Marc fit de même et ne voulait plus quitter celui qu'il appelait son petit frère de Noël.

Enfin, la mère put emmener le petit frère de Noël pour le débarbouiller de la suie qui lui donnait les apparences d'un gros grillon. Pendant ce temps, à côté des bottines de Marc dans la cheminée on en plaçait une autre belle paire pour Jean.

Quand Jean rentra conduit par la main, ce n'était vraiment plus le petit ramoneur. On l'avait gentiment habillé d'un costume de Marc ; Marc et Jean se trouvaient de la même taille. Ses doigts étaient redevenus blancs ; sa figure ressemblait à une rose de satin et ses yeux brillaient comme deux perles. Il fallait voir ses cheveux soigneusement peignés. C'est qu'il était réellement très joli, Jean Chanterose, et personne ne s'en était peut-être jamais aperçu ; d'autant plus joli que le bonheur illuminait sa délicieuse et naïve

petite figure de neuf ans. Ah ! le bonheur est bien vraiment le soleil qui fait épanouir le frais visage des enfants !

Minuit avait sonné à la fin et toutes les cloches s'en donnaient à cœur et folle joie sous les brumes et la neige de la nuit de Noël. On mena solennellement Marc et Jean devant le manteau de la cheminée. Tous se signèrent ensemble sur le front et la poitrine, puis la maman récita une courte prière au nom de ses deux enfants agenouillés. Quand il leur fut ensuite permis de fouiller dans les bottines visitées par le petit Jésus, quelle surprise ! quelle richesse ! quel ravissement.

Dans les bottines de Marc, parmi les bonbons brillait une mignonne croix d'honneur. Cela s'explique ; Marc parlait toujours de devenir général. Dans les bottines de Jean, un mignon crucifix d'argent aussi, étincelait au milieu des gateaux. Jean, n'avait jamais rien vu ni d'aussi friand, ni d'aussi cher, ni d'aussi magnifique et ce bijou était pour lui ? Voilà ce qu'il ne pouvait arriver à se persuader.

— O bon petit Jésus de Noël, répétait-il.

Puis il se reprit à sangloter avec tant d'entrain que les caresses seules du papa, de la maman et de Marc vinrent à bout de le consoler—après un long moment.

— J'ai donc maintenant un père, une mère et un frère, murmura-t-il ; oh ! oui, je serai sage, très studieux, et je sens que je vous aime déjà énormément tous les trois.

AVIS.

Toutes les personnes qui s'abonneront maintenant pour un an, en payant d'avance, recevront gratuitement les numéros de la Semaine religieuse des mois de novembre et décembre et leur abonnement durera du 1er janvier au 31 décembre 1884. Tous les abonnements doivent être payés d'avance.



ETABLIE EN 1869

L. P. DUFRESNE

IMPORTATEUR DE

Montres en Or et en Argent en Gros et en Détail

No 92, RUE NOTRE-DAME, OUEST, No 92

Ci-devant rue St-Joseph, près du City Hotel, MONTREAL.

JONCS DE MARIAGE FAITS A ORDRE.

N. B.—Ordres par la Malle, Téléphone ou au trementsoront exécutés sous le plus d'aj,

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XIII, 46.

Bridget Finland—Edouard Dinelly—Marguerite Desnoyers—Emile Durand—Napoléon Pellerier—James Farrell—Georgiana Larivée—Georgiana Désourdis—Ann Reynolds—Samuel Bonn—Luc Lapierre—Eustache Lebrua—Ann Charland—J. Plamondon—Louis Duval.

DE PROFUNDIS.

L. J. A. SURVEYER

Marchand Ferronnier

Tient l'assortiment le plus complet pour églises ou autres édifices publics, consistant en Clanches, Targettes, Charnières (simples ou à ressort), Serrures, Poignées en bronze nikelées ou en hématite.

— en outre :—

Un grand choix d'articles en argenterie, coutellerie et aussi ustensiles de cuisine émaillés, etc.

Poèles a bois et a Charbon très puissants pour églises ou autres édifices publics Aussi Ressorts de portes et Charnières a Ressort.

188, rue Notre-Dame

(En face du Palais de Justice)

MONTR. AL.

25 Cts.
20

Employez les

Pilules de McGALE

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A vendre partout,

M. L. E. N. PRATTE,

MONTRÉAL

MONSIEUR,

L'Harmonium "DOMINION" que nous avons acheté de vous en Novembre 1879, continue de nous donner la plus entière satisfaction.

Cet instrument a été exposé au froid et à l'humidité pendant tous les hivers que nous l'avons eu; notre salle n'étant presque jamais chauffée, et tout le monde s'en est servi à sa guise. Nous sommes réellement étonnés de sa solidité, car après ces épreuves l'instrument s'est très bien conservé sans jamais se déranger et est encore magnifique.

CHARLES DUPONT HÉBERT,

Président de la Soc. Ste-Cécile.

Trois-Rivières, 27 mars 1883.

MM Cousineau & Valiquette, ENTREPRENEURS

d'Eglises, couvents, collèges, presby-
tères, résidences privées à la cam-
pagne ou à la ville.

Et exécutent toutes sortes de répa-
rations sous courts délais.

450 St-Jacques Ouest
MONTREAL.

ED. BERNIER & Cie

Entrepreneurs de couvertures d'église
d'édifices publics, d'usines, de ré-
sidences, etc., en tôle galva-
nisée et autres métaux.

ssi plombiers, poseurs d'appareils
Au gaz et d'appareils pour chauffage à
à la vapeur.

69, rue Saint-Jacques
MONTREAL.

LANTHIER & Cie.

271, rue Notre-Dame

Notre maison, comme les années précédentes, possède l'assortiment le plus complet de Chapeaux Anglais, Français et Américains de tous genres et de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants. Par-dessus imperméables de toutes descriptions. Parapluies des célèbres maisons de Martin, Sangster, etc. — Le département des Messieurs du Clergé est une de nos spécialités. Chapeaux de soie Romain et ordinaire, feutre dur et mou.

Par-dessus et Manteaux en Tweed et Ca-
chemire noir. — Les prix varient selon la
qualité de l'article.

L. B. LAPIERRE

MARCHAND DE

CHAUSSURES

No. 60 $\frac{1}{2}$, rue Saint-Dominique

MONTREAL.

Ouvrages de pratique seulement,
réparation à bas prix.

POUR AVOIR DE Bonnes Photographies

A BON MARCHÉ

Visitez l'établissement de

H. LARIN

18 — RUE SAINT-LAURENT — 18

M. A. BAYARD, artiste au crayon, avanta-
eusement connu, invite le clergé et le public à
visiter son atelier et garantit la ressemblance
arfaite de ses portraits au crayon d'après pho-
tographies.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste - Pharmacien

144, rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée
avec soin. Première qualité de drogue
et matières chimiques.

III, rue Saint-Laurent

Coin de la rue Lagachetière
MONTREAL.

ARCAND FRERES

Marchands de Nouveautés

MAGASIN A UN SEUL PRIX

Spécialité pour les Manteaux de Dames
et Habillements de Messieurs.

W. ARCAND, Tailleur.

Pharmacie Sainte-Catherine

R. McNichols

Chimiste-Pharmacien

PROPRIÉTAIRE

597, rue Sainte-Catherine

MONTREAL.

Remèdes et Teintures. Médecines patentées
Savons, Parfums, Pommades, etc., etc.
Eponges, Bandages, Sangues, Graine de
fleur de safran.
Soins particuliers donnés aux prescriptions de
médecins et recettes de famille.

J. X. PAUZÉ
MARCHAND DE
Peintures, Vernis, Huiles
VITRES ET MASTIC

Spécialité : Couleurs et Matériaux de Peintres de Voitures.

134, rue Saint-Jacques Ouest

(Coin de la rue Saint-David)

A deux minutes de marche de la Station Saint-Bonaventure, côté Est.

MONTREAL.

MERCIER, BEAUSOLEIL & MARTINEAU

AVOCATS

55, rue Saint-Jacques

MONTREAL.

Hon. HONORÉ MERCIER, ex-Procureur-Général, et M. P. P. pour Saint-Hyacinthe.

CLEOPHAS BEAUSOLEIL, ex-S^{ndic} officiel.

PAUL G. MARTINEAU, B. C. L.

MAISON ITALIENNE

(Fondée en 1848)

ETABLISSEMENT DE

STATUES RELIGIEUSES

Le plus beau et le plus grand de la Puissance

P. CARLI

STATUAIRE

66 Rue Notre-Dame, Montreal.

Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, saint Joseph, Vierge Mère, Immaculée Conception, saint François d'Assise, saint Benoit, saint Jean-Baptiste, saint Louis de Gonzague, saint Patrice, et un assortiment très considérable de Saints et Saintes.

Un sculpteur habile est attaché à l'établissement. Exécution de toutes matières, mais spécialement du plâtre, plastique, staff et ciment.—**Prix modérés.**

J. B. RICHER

MARCHAND

D'ÉPICERIES, LIQUEURS, ETC.,

BEURRE, THE,

VINS, BIERRE ET PORTER

UNE SPÉCIALITÉ

Coin des rues Lagachetière

— ET —

ST-CHARLES BORROMÉE.

J. MAJEAU, JR.
Marchand-Epicier

375, RUE LAGAUCHETIÈRE
 Coin de la rue Sainte-Elizabeth
MONTREAL.

Toujours en mains vieux Cognac et autres liqueurs de premier choix.

Epiceries de toutes sortes, surtout Farine, Beurre, Fromage, Jambon, Fruits et légumes. Thé et Café des meilleures qualités, au plus bas prix.

QU'ON S'Y RENDE EN FOULE.

LOUIS MONETTE
BOUCHER

EN GROS ET EN DETAIL
 Fournisseur de plusieurs communautés religieuses de cette ville

Marché Sainte-Anne, Etal 13 et 14
MONTREAL

Roast-beef, Steaks, Veau, Mouton, Langue et viandes salées au goût des acheteurs.
UNE VISITE EST SOLLICITÉE.

Grande Fonderie de Cloches

BURDIN AINÉ

Rue de Condé, 28
LYON.

Fournisseur des Cathédrales de

Agen, Autun, Avignon, Aix, Alger, Port-d'Espagne, Constantine, Gap, Grenoble, Valence, Tunis.

Accords de cloches; carillons; montures de tous systèmes; beffrois en fer; ameublement complet des clochers. Médailles aux expositions universelles: Paris 1855, 1867 et 1878; Lyon 1872; Sidney 1879; Clermont-Ferrand 1880; Académie nationale 1878.

Représentée à Montréal par **M. R. BEULLAC, 229, Notre-Dame.**

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
Cadieux & Derome

205 & 207 RUE NOTRE-DAME
MONTREAL.

BELLUNE (l'abbé); Du plaisir au bonheur, pensées sérieuses de deux jeunes filles; 1-18.....	50 c.
BERTHIER (J.); La jeune fille et la vierge chrétienne; 1-18.....	38 c.
GAIGNET (l'abbé); Douze heures de veille à la porte du tabernacle; 1-32, avec encadrement.....	88 c.
HUGUET (R. P.); Les perles de S. François de Sales, ou les plus belles pensées du bienheureux sur l'amour de Dieu; 1-32.....	15 c.
SAINT-FRANÇOIS DE SALES: Rayon de miel; 1-32 avec encadrement....	50 c.
— La jeune fille chrétienne; 1-18.....	25 c.
— Le jeune homme chrétien; 1-18.....	15 c.
LECORDAIRE (R. P.); Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne; 1-32.	35 c.
SAINTE-FOI (Charles); Les heures sérieuses du jeune âge; 1-32.....	35 c.
— Les heures sérieuses d'un jeune homme; 1-32....	35 c.
A. M. D. G.: Le mois des Bergers; 1-32, rel.....	40 c.
— do	20 c.
— do rel. percaline tr. rouge.....	45 c.
Trésor de la douce piété; 1-32.....	30 c.
Paillettes d'or; 5-18, bro.....	70 c.
do Séparément.....	15 c.
les mêmes; reliées en un vol.....	95 c.
—PETITE BIBLIOTHÈQUE FRANCISCAINE.—	
Indulgence de la Portioncule; 1-32.....	5 c.
La présence de Dieu; 1-32.....	5 c.
La pauvreté; 1-32.....	5 c.
Le calvaire fréquenté ou chemin de la Croix; 1-32.....	5 c.
La mortification; 1-18, 5c.; L'humilité; 1-18.....	5 c.

